

LES VOIX D'ALARIC

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 JANVIER 2020

Le 8 JANVIER 2020 à 20 H 30 H., les membres du Conseil d'Administration se sont réunis au siège de l'Association au Centre d'Actions Sociales, Place de l'Europe à BARBAZAN DEBAT (65690).

ETAIENT PRESENTS

- M. Daniel ARCAS, Président.
- M. André DUPUY, Vice-Président.
- Mme Marie-Christine LECLERC, Secrétaire
- Mme Sylvette MONDON, Secrétaire Adjointe.
- Mme Monique DOUCET, Trésorière.
- M. Jean-Louis HAIRA, Trésorier Adjoint.
- M. Jean-Claude HARGOUS, Membre Actif.
- Mme Christiane CAZZANIGA, Membre Actif.
- Mme Régine AMILLAT, Membre Actif.
- Mme Marie-Joséphine MAJESTE, Membre Actif.
- Mme Françoise DARRIEUX, Membre Actif
- M. Marcel FAGES, Membre Actif.
- M. Jean-Michel PLANTE, Membre Actif.
- Mme Michèle LARRE, Membre Actif.
-

ABSENTE EXCUSEE

- Mme Christiane BARRERE, Membre Actif.

Le Président constate que QUATORZE membres du Conseil d'Administration sont présents. Le Conseil peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) **Débriefing des concerts de Noël.**
- 2) **Bilan financier de l'année.**
- 3) **Projets pour 2020.**
- 4) **Préparation de l'Assemblée Générale.**
- 5) **Questions diverses**

I – DEBRIEFING DES CONCERTS DE NOEL

Hèches : La recette a été inférieure à celle de l'an passé. Il semble difficile de revenir dans un endroit où nous nous sommes produits récemment. L'accueil était une fois de plus excellent ; dommage qu'une petite trentaine de choristes seulement soit restée à la réception alors que nos hôtes avaient préparé un buffet pour 50 personnes.

Séméac : Le public était relativement nombreux, comme l'an passé à Barbazan. Les amis de l'orgue nous ont bien remerciés.

II – BILAN FINANCIER DE L'ANNEE

Il sera détaillé lors de l'Assemblée générale du dimanche 19 janvier. Ce bilan fait apparaître un passif de 750 € dû principalement aux dépenses liées aux événements organisés pour fêter les 10 ans de la chorale : Pic du Midi et journée du 10 novembre.

III – PROJETS POUR 2020

Répertoire :

- Baldorba : 2 solistes pour ce chant, cela enlève une bonne part de l'émotion qu'il procure. Il sera préférable d'alterner.

- Nouveau répertoire : Jean-Claude propose de se lancer dans l'apprentissage de 4 nouveaux chants : A té Corsica et Tiritomba qui avaient déjà été validés, un pot pourri de trois chansons françaises (la Javanaise de Serge Gainsbourg, Marie la Polonaise de Serge Lama et Vivre pour le meilleur de Johnny Halliday). Le bureau est d'accord pour voir ce que ça donne tout en s'interrogeant sur l'unité au niveau des textes (absence de « thème » commun) et Santa Maria.

Concerts :

- 22 mars : Hiis
- 28 mars : Peyrehorade. Départ en milieu d'après-midi. Jean-Claude va appeler la Chef de chœur pour régler le problème du chant commun.
- 24 avril : Lannemezan
- 15 juillet : Cauterets
- 21 juillet : Argelès.
- 13 septembre : Saint Lary

Il est finalement décidé de ne pas aller à Capvern. En revanche, nous allons contacter Vic Fezensac où semble-t-il le public est friand de concerts.

De plus, nous allons essayer de faire un concert de Noël à l'église Sainte Thérèse de Tarbes le dimanche 20 décembre.

Echanges :

Belgique : Michèle Larré s'est renseignée sur les vols, les jours, les horaires et les prix. Nous ne disposons pas encore de tous les éléments mais on va rester sur la base d'une participation de 150 € par choriste pour le transport. On s'acheminerait vers un départ le vendredi 22 mai et un retour le lundi 25 mai. Mardi prochain, chaque choriste devra dire s'il participera à ce voyage.

Bretagne : Annie Rozan, ancienne choriste des Voix d'Alaric partie vivre en Bretagne a un contact pour un échange éventuel avec un chœur de Quiberon. Il est décidé d'étudier cette possibilité un peu plus tard.

IV – PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Cette année, le montant de la cotisation reste encore inchangé : 40 €. Merci de régler dès que possible cette somme à la trésorière.

Bilan de l'année écoulée :

Le bureau déplore les absences répétées de certains et la lecture aléatoire des courriels qui contiennent pourtant des informations importantes pour le fonctionnement du groupe. Il

est difficile, dans ces conditions, de progresser collectivement. Alors, oui, nous pratiquons une activité de loisir mais comme dans tous les domaines de la vie, on se doit de respecter les autres.

Il est à noter que cette année, nous avons appris beaucoup de choses : Bella ciao, Emmenez-moi, Canticorum, Pic de miei dia, Qu'em d'aqueth pais, Amis mes frères, Hymne à la nuit, Wana Baraka ; que nous avons travaillé sur 3 morceaux pour le festival de Gavarnie.

De même, le bureau se félicite de l'investissement de Françoise qui apporte une aide précieuse pour les apprentissages par pupitre.

Enfin, Paul est un pianiste sans souci et agréable qui nous accompagne de façon très satisfaisante.

Organisation matérielle de la journée :

L'AG débutera à 9 h 30. Il est décidé de ne pas chanter de messe ensuite pour deux raisons : premièrement, nous n'avons guère de temps pour nous y préparer et deuxièmement, si l'on veut pouvoir échanger lors de l'AG, il faut se donner du temps pour cela.

A l'issue de la réunion, nous partagerons un repas maison à notre salle habituelle de casse-croûte. Pas de banquet au restaurant cette année car nous l'avons déjà fait le 10 novembre. Mardi prochain, chacun devra indiquer s'il participera à ce repas.

Quel bureau pour l'année à venir ?

Louis HAIRA et Christiane CAZZANIGA ont fait part de leur décision de quitter le bureau.

Sans faire offense à Christiane, reconnaissons que le départ de Louis va nous obliger à une profonde réorganisation. Et surtout, progressivement, il faut que d'autres membres effectuent toutes les tâches que Louis accomplissait car, si cette année il veut bien transmettre le relais, l'an prochain, avec Marie-Françoise, ils quitteront la chorale. Voici tout ce de quoi s'occupait Louis :

- Tenue du site
- Préparation des mp3 par pupitre sur Harmony
- Suivi de la liste des membres et de leurs coordonnées
- Suivi des ventes de CD
- Déclarations à la SACEM
- Photocopie des partitions à la mairie
- Récupération du courrier à la mairie
- Détention des clés du centre social avec ce que cela implique
- Déclaration des frais engagés : document à fournir aux impôts
- Stockage à son domicile et gestion du stock de vin et de Champagne
- Inventaire du matériel avant les réceptions et achat du matériel manquant
- Préparation et rangement des pots après les répétitions.

Excusez du peu !

D'ores et déjà, Andrée (bien que n'étant pas au bureau) se porte volontaire pour la tenue du site et la préparation des mp3, Marie-Christine pour le suivi de la liste des membres et Monique pour le suivi des ventes de CD et les déclarations à la SACEM. Merci à elles. Que les bonnes volontés se fassent connaître pour les autres tâches !

Daniel rappelle que lorsqu'il a accepté la présidence, il l'a fait en indiquant la façon dont selon lui devait fonctionner une association. Certains principes auxquels il est attaché n'étant pas toujours respectés, il fait part de son intention d'abandonner la présidence. A ce

jour, il y a donc deux solutions : la première, c'est que quelqu'un souhaite prendre la présidence tout de suite, la seconde, c'est que Daniel prolonge une année, juste pour informer son successeur de tout ce qu'il gère.

V – QUESTIONS DIVERSES

Magali a décidé de quitter la chorale. Tout le bureau déplore son départ.

□□□□□

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23 h 45.

LE PRESIDENT,

LA SECRETAIRE ,

D. ARCAS

M-C LECLERC